



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Demande de transfert de bénéfice d'une autorisation de défrichement**

Réservé DDTM : Numéro de dossier

### **Je soussigné(e)**

*Futur bénéficiaire*

Civilité  Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Adresse ligne 1

Adresse ligne 2

Code postal /Ville

**Demande par la présente, en qualité de\***

### **Le transfert à mon bénéfice de l'autorisation de défrichement suivante :**

*Autorisation à transférer*

Numéro  Date de l'arrêté

Bénéficiaire initial

Observations  
éventuelles

**Je confirme que la consistance du défrichement n'est pas modifiée** : les surfaces, conditions de réalisation des opérations et destination du terrain demeurent inchangées par rapport à la demande initiale.

J'ai bien noté que :

- les droits et obligations subordonnant l'autorisation initiale me seront transférés,
- les prescriptions et conditions émises dans l'arrêté initial demeurent en vigueur et j'en suis responsable,
- le transfert ne porte pas modification du délai de validité de l'autorisation initiale,
- le transfert sera effectif une fois que l'arrêté de transfert aura été signé par l'autorité compétente.

*Modalités de règlement de la compensation du défrichement*

Je m'acquitterai de la compensation en qualité de nouveau bénéficiaire de l'autorisation. Je fournis les informations suivantes pour la mise en recouvrement :

SIRET si personne morale :

Né(e) le :  À :  Code postal :

Le bénéficiaire actuel s'est déjà acquitté de la compensation (des modalités de remboursement partiel ou total ont été convenues entre nous à titre privé)

	<b>Le bénéficiaire actuel</b>	<b>Le futur bénéficiaire</b>
Date		
Signature		




\* Nouveau propriétaire du terrain, acquéreur, etc.



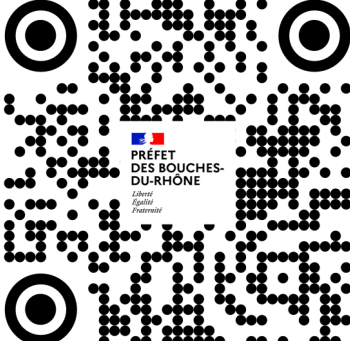
## Pour en savoir plus

L'instruction des autorisations de défrichement est assurée par le pôle forêt (Service de l'agriculture et de la forêt) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Le premier contact pour une demande d'informations se fait préférentiellement par courrier électronique.

Contact	
	<p>Vous pouvez accéder à l'ensemble des documents nécessaires au dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement ici :</p> <p><a href="https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Defrichement">https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Defrichement</a></p>
	<p>Privilégier les échanges par voie électronique : <a href="mailto:ddtm-defrichement@bouches-du-rhone.gouv.fr">ddtm-defrichement@bouches-du-rhone.gouv.fr</a></p>
	<p>DDTM – Unité défrichement 4 impasse des Frères Pratési CS 60 444 13098 Aix-en-Provence Cedex 2</p>

Pour en savoir plus : <http://tinyurl.com/Foret13>  
Rubrique "défrichement"



PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Modèle établi par :

Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône  
Service Agriculture et Forêt – Pôle Forêt  
Version du 10/03/2021